

douze années plus tard, en 1957, n'avait pas encore pris une décision. Il a été bien peu question de tout cela, mais les libéraux ont établi un délai de deux ans, en supposant qu'ils seraient au pouvoir. Voilà ce que nous avons vu.

En terminant, monsieur l'Orateur, je désire mettre en relief trois considérations pratiques, qui ne se rattachent pas à cet événement amusant de la semaine dernière. Ce sont trois considérations connexes entre elles et j'espère que le ministre des Finances et le cabinet s'y arrêteront. Ce sont des questions qui m'intéressent personnellement et qui intéressent aussi d'autres membres de cette Chambre et les gens un peu partout au Canada. Tout d'abord, je dirai quelques mots au sujet de la Société royale du Canada. Cet organisme, qui est formé d'érudits dans divers domaines,—arts, lettres et sciences, sauf erreur,—pourrait être renforcé au Canada. A l'heure actuelle, on me dit qu'il se sert de certains bureaux dans l'édifice du Conseil national de recherches. Le gouvernement devrait songer au cours des prochaines années à aider à l'avancement de cet important organisme, à l'aider à se renforcer et à devenir indépendant, en lui fournissant des fonds qui lui permettraient d'avoir un immeuble bien à lui à Ottawa. C'est une idée que j'émetts. Elle n'est pas nouvelle; elle a déjà été émise par certains membres de la Société.

Ensuite, je désire émettre l'idée que le Canada devrait avoir un conseil de recherches agricoles. J'ai félicité ici même, l'an dernier, le gouvernement d'avoir établi un nouveau conseil, le Conseil de recherches médicales du Canada, en en faisant une division du Conseil national de recherches, premier et principal organisme. Je sais que le Canada a grand besoin d'un conseil de recherches médicales, ainsi que d'un conseil de recherches agricoles. Nous ne suivrions pas entièrement dans ce domaine l'exemple de la Grande-Bretagne, où il y a un conseil de recherches médicales, un conseil de recherches agricoles et un ministère—je crois qu'on l'appelle ainsi—de recherches scientifiques et industrielles; mais il y aurait là, néanmoins, un modèle à suivre. Nous répondrions ainsi à la nécessité de coordonner les recherches agricoles, si onéreuses et cependant si importantes, qu'on entreprend dans notre pays. Le ministère fédéral de l'Agriculture dépense des sommes énormes dans ce domaine. Nous avons le régime des fermes expérimentales, les établissements de recherche et les services administratifs. Nous avons nos divers ministères provinciaux de l'Agriculture et les institutions de formation et de recherche qui en relèvent. Je sais qu'il existe une certaine liaison entre ces divers

organismes, mais il me semble qu'un conseil central, qui ne disposerait peut-être pas lui-même d'installations de recherche, mais constituerait un groupe coordonnateur et consultatif sur le plan agricole, serait une initiative méritoire.

J'espère qu'on ne me jugera pas présomptueux si je mentionne le troisième point que voici. Il y aurait peut-être lieu de réfléchir à l'opportunité d'instituer dans les années à venir un nouveau ministère, un ministère de la science relevant d'un membre du cabinet. De cette façon nous suivrions la tradition britannique établie en 1959, date à laquelle lord Hailsham a été nommé le premier ministre de la science. Le gouvernement des États-Unis et d'autres gouvernements attribuent ces fonctions à des ministres. Il serait utile d'avoir au sein du cabinet un ministre dont relèveraient le conseil de recherches agricoles ainsi, je l'espère, que le Conseil national de recherches et le Conseil des recherches médicales déjà institué, probablement aussi l'*Atomic Energy of Canada* et d'autres institutions encore. Cela pourrait être un moyen de signaler aux Canadiens l'énorme importance de la recherche et des fonds affectés à la recherche, ainsi que leurs résultats, ainsi qu'un moyen direct de communiquer au ministère des renseignements de plus en plus importants.

Il y a naturellement des problèmes et des travaux de recherche qui intéressent tous les ministères et dont plusieurs s'occupent activement. Je ne dis pas qu'on devrait les retirer à ces ministères. Tout d'abord, cet organisme pourrait certes être un groupe consultatif et coordonnateur ou une personne à qui les divers organismes dont j'ai parlé rendraient des comptes.

J'émetts bien humblement ces trois idées, dans l'espoir qu'elles pourront être prises en considération au cours des mois et des années à venir.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillin-gate): Monsieur l'Orateur, comme vous êtes chargé de faire respecter le Règlement de la Chambre, je suis certain que vous serez soulagé d'apprendre que je n'ai pas l'intention de suivre l'exemple de l'honorable député d'Halton (M. Best) qui a consacré 20 des 30 minutes dont il disposait à ce qui, à mon sens, est l'événement politique le plus important qui se soit produit au pays depuis quelque temps, soit le ralliement libéral national. Je dois dire que nous, qui siégeons de ce côté-ci de la Chambre, sommes des plus reconnaissants pour toute l'attention que les honorables vis-à-vis, au cours du débat, ont déjà accordée à cet événement important, surtout quand on le compare aux très rares mentions qu'ils ont faites du discours de l'honorable